

De : [ALEXANDRE MICHAUD](#)
À : [REDACTED]
Objet : Réponse - demande accès information - permis de bar
Date : 23 novembre 2022 14:56:00
Pièces jointes : [liste_bar_permanent.docx](#)

Monsieur,

La présente accuse réception et donne suite à votre demande reçue le 14 novembre dernier concernant le nombre de permis de bar en vigueur par région administrative au Québec.

Nous vous informons, après étude de votre demande en regard de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), que les statistiques demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez ci-joint un document comportant ces statistiques.

Enfin, veuillez noter que les permis de club n'existent plus depuis le 5 août 2021.

De plus, je vous invite à communiquer directement vos demandes d'accès à l'adresse courriel suivante : acces.information@racj.gouv.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alexandre Michaud, tech. en droit | RACJ | Accès à l'information | 1, rue Notre-Dame E., Mtl (Qc) H2Y 1N9 |
Tél. : 514 864-7225, poste 22009 | alexandre.michaud@racj.gouv.qc.ca | www.racj.gouv.qc.ca

Liste des permis de bar permanents et en vigueur au 1^{er} novembre 2022

Numéro de la région administrative	Nom de la région administrative	Nombre de permis de bar en vigueur
01	Bas St-Laurent	273
02	Saguenay/Lac St-Jean	351
03	Capitale Nationale	857
04	Mauricie	321
05	Estrie	335
06	Montréal	2150
07	Outaouais	365
08	Abitibi-Témiscamingue	172
09	Côte-Nord	137
10	Nord-du-Québec	37
11	Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	140
12	Chaudière/Appalaches	381
13	Laval	220
14	Lanaudière	318
15	Laurentides	570
16	Montréal	1103
17	Centre-du-Québec	256
	TOTAL	7986